REPAIRE DE LA BAS SI J'Y SUIS n°83

A Saint Denis à la « Trattoria Napoletana »

Mardi 13 Novembre 2012 de 18h00 à 20h30

Cannabis: débattons, sans se mettre en pétard, de la dépénalisation/légalisation

Présentation du Dr Bruno BOURGEON

Voici une plante, le cannabis, qui a autant de patronymes que d'utilisations potentielles :

- Bien que de la famille du houblon, elle ne se boit pas, ou alors en teinture concentrée sous forme médicamenteuse.
- Elle est née avec l'agriculture, il y a plus de 5000 ans.
- Elle a des propriétés fibreuses telles qu'on peut l'utiliser aussi bien que le coton dans le textile, avec l'avantage de rotation des cultures, de ne pas épuiser les sols, et de ne pas utiliser d'intrants chimiques.
- Elle offre aussi des propriétés fourragères pour le bétail.
- Comme plante grasse, elle est capable de fermenter et de développer un agro-carburant de bonne qualité. On pourrait aussi l'utiliser pour la brûler avec la bagasse et fabriquer de l'électricité.
- Ses propriétés pharmacologiques sont désormais bien répertoriées, et peuvent être d'un appoint utile dans le traitement symptomatique de certaines affections notamment cancéreuses.
- Et ce sont bien ses propriétés psychotropes qui ont amené le législateur à en interdire la consommation (délictuelle) et le commerce.

Lorsque les Pays Bas durcissent leur législation au profit des dealers qui se frottent les mains, lorsque la législation française n'est pas prête à changer, au vu des réactions des parlementaires réunionnais (silence dans les rangs, sauf Thierry Robert, qui est contre la dépénalisation, et Erika Bareigts, qui serait pour la contraventionnalisation, mais pas en l'état actuel de la situation sanitaire et sociale réunionnaise), il nous est apparu opportun, avant même la polémique relancée par Cécile Duflot puis Vincent Peillon en France métropolitaine, de traiter cette question d'un point de vue scientifique. L'éthique nous commanderait plutôt de mettre en place une mesure de santé publique dès lors que son application est bénéfique, alors que le jugement moral n'y a pas sa place (rappelons le retard à la lutte contre le Sida devant l'opposition parlementaire aux programmes d'échanges de seringues et la substitution des opiacés par la Méthadone). Mesdames et messieurs les parlementaires, merci de venir vous instruire, et à bon entendeur, salut !

La suite sur le site AID : http://aid97400.lautre.net/spip.php?article1254

Retrouvons nous pour imaginer l'avenir que les citoyens doivent construire car personne ne le fait à leur place !

RDV à la « Trattoria Napoletana »

Mardi 13 Novembre 2012, de 18h à 20h30, 65 Rue Alexis de Villeneuve (entre rue Auber et Rue Gounod) Tel 0262 474880 . Repas partagé pour ceux qui désirent continuer à échanger.

PROCHAINES SEANCES PROGRAMMEES

- **Mardi 27 Novembre : Cafeco 181 « La biodiversité » par Dr Bruno BOURGEON**
- **Mardi 11 Décembre : LBSJS 84 « Bilan 2012"**

Connaissez-vous l'émission «modeste et géniale» de Daniel MERMET sur France-Inter (98.8Mhz à St Denis) à 15h05 (heure métropole) soit 18h05 (heure Réunion)

Voir sur http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/labas/ et sur http://www.la-bas.org/
mél: labassijysuis@radiofrance.com répondeur pour vos messages : 01 56 40 37 37
Contacts GSM : Philippe B.: 0692 88 21 48 ou JMT : 0692 02 92 71 jean-marc.tagliaferri@wanadoo.fr
Retrouvez le Repaire et sa documentation sur le site web: http://aid97400.lautre.net
Le Repaire de Là-bas si j'y suis, un collectif de l'Association Initiatives Dionysiennes